



rogeR.Alibault

*Expert Comptable d.p.l.e.
Commissaire Aux Comptes
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de
Reims
Maîtrise Spécialisée d'Expertise et de Consulting*

*Inscrit Au Tableau De
L'Ordre Des Experts
Comptables
Région De Marseille*

*Membre De La Compagnie
Régionale Des Commissaires
Aux Comptes Du Ressort De
La Cour d'Appel d'Aix En
Provence*



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Présenté à Messieurs les Adhérents
De l'Association Départementale des Amis
Et Parents d'Enfants Inadaptés du Var

A.D.A.P.E.I. DU VAR

Association régie par la loi de 1901
Affiliée à l'U.N.A.P.E.I.
Reconnue d'Utilité Publique
Par décret du 30 août 1963
Déclarée en Préfecture le 14 février 1961
Journal Officiel N° 64 du 16 mars 1961

Siège Départemental
La Bastide
Parc Mirasouléou
33, Rond Point Mirasouléou
83100 TOULON

COMPTE-RENDU D'INTERVENTION

I - RESPONSABLE DE LA MISSION ET INTERVENANTS :

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous assurons la responsabilité de la mission, et la signature des rapports et nous avons réalisé nos audits avec l'assistance de Madame Laurence SAUNIER.

II - ÉTENDUE DE LA MISSION :

Le Commissariat aux Comptes a porté, comme les années précédentes, sur l'étude des comptes et des procédures internes des différents établissements de votre Association.

Les audits comptables de toutes les entités ont été réalisés.

Comme la loi nous y contraint, nous avons étendu nos contrôles aux comptabilités de vos 7 sections locales. Ces comptes, tenus par les trésoriers de chacune des sections, ont été intégrés dans la comptabilité consolidée par votre siège départemental, après nos vérifications.

III - LIEUX ET DATES D'INTERVENTION :

Notre mission s'est notamment réalisée par l'examen des comptes et des procédures, fait sur place, dans chacun de vos établissements.

Nos interventions se sont principalement déroulées au cours des mois de mars, avril, mai et juin 2009.

Nos contrôles des comptes des sections locales ont eu lieu, sur pièces, au siège départemental de votre Association, ainsi qu'en nos bureaux.

IV - DÉROULEMENT DE LA MISSION :

Notre mission a été facilitée par la disponibilité que chaque établissement nous a accordée, et la qualité des personnes responsables que nous avons rencontrées.

Nous tenons à remercier tous les comptables et les Directeurs des différents Établissements, pour leur entier soutien à répondre à nos questions dans la plus totale transparence.

Nous remercions également les Présidents et les Trésoriers des Sections Locales pour avoir mis, comme chaque année, leurs comptes et leurs documents comptables, à notre disposition.

Nous avons rendu compte de notre mission à votre Conseil d'Administration.

C'est au cours de l'exercice clos que sont intervenus deux événements importants, le décès de votre ancien Directeur Général et le changement de Présidence. Nous tenons à souligner la réactivité et la capacité d'anticipation de votre Conseil d'Administration dans la gestion de cette période extrêmement déstabilisante.

V - DILIGENCES ESTIMÉES NÉCESSAIRES :

Les diligences estimées nécessaires à l'exécution du programme de travail ont été respectées et sont conformes au Barème de la C.N.C.C.

Fait à la Seyne sur Mer,
Le 11 juin 2010.



Roger ALIBAULT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale
d'Aix en Provence

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 26 JUIN 2010**
*statuant sur les comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2009*

Mesdames, Messieurs, Les Adhérents de l'ADAPEI du VAR

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des Adhérents de l'ADAPEI, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- *Le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- *La justification de nos appréciations,*
- *Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice

professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

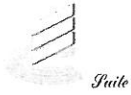
En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Notre opinion repose sur des travaux d'audit approfondis, portant sur la quasi totalité des comptes de chacune des comptabilités.

Sans être exhaustif, nos travaux d'audit sont notamment les suivants :

Nous vérifions l'existence matérielle des acquisitions d'immobilisations nouvelles, ainsi que les cessions, et nous rapprochons les tableaux d'immobilisations, qui sont détaillés, des postes comptables qui sont globaux.

Nous vérifions toutes les factures d'acquisitions et de cessions, et une copie de ces documents reste annexée à notre dossier annuel.



Nous vérifions le calcul des amortissements et leur bonne comptabilisation.

Nous vérifions que les soldes des emprunts sont bien conformes aux tableaux d'amortissement d'emprunts fournis par les organismes financiers.

Pour les provisions constituées, reprises ou reconduites, nous vérifions le bien fondé de ces enregistrements, ainsi que leurs montants et leurs modes de calcul.

Nous procédons à de très nombreuses confirmations directes par les fournisseurs de vos établissements, et quand il en existe, par les clients.

Chaque année, nous demandons alternativement à l'un de vos banquiers, de nous confirmer les soldes et conditions bancaires, signatures autorisées et engagements divers.

Nous vérifions la justification des soldes comptables clients et fournisseurs, et pour la facturation des prestations restant dues en fin d'exercice, le bon encaissement, sur l'exercice suivant, par analyse des relevés de banque post clôture.

Nous vérifions que, pour chaque compte bancaire, il existe un état de rapprochement justifié par des écritures récentes trouvant leur contrepartie dans le début de l'exercice suivant.

Nous établissons périodiquement un procès-verbal de caisse.

Nous procédons à une revue analytique des frais généraux, où chaque compte de dépense est comparé à l'exercice précédent. Toute variation significative, en baisse comme en hausse, doit nous être justifiée par la Direction de l'établissement.

Nous reconstituons les recettes facturées sur la base des prix de journée notifiés dans les arrêtés, dont nous conservons une copie.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé, portent également sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble. Elles n'appellent pas de commentaire particulier.

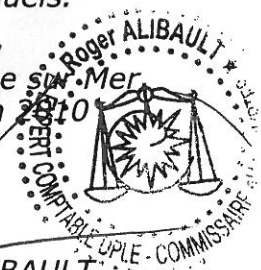
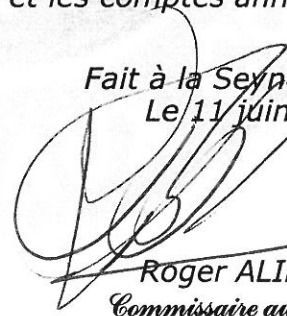
Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans les rapports, notamment financier, établis par votre Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux Adhérents de l'ADAPEI sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à la Seyne sur Mer
Le 11 juin 2010



Roger ALIBAULT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale
d'Aix en Provence

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) ACTIF

Dossier : CONSO - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2009 à 12/2009

Libellé	Montant brut 31/12/2009	Amort. et prov. 31/12/2009	Montant net 31/12/2009	Montant net 31/12/2008
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	72 817,99	64 703,71	8 114,28	12 851,03
Autres immobilisations incorporelles	190 451,96	110 834,30	79 617,66	212 427,50
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	638 290,42	260 769,08	377 521,34	288 697,80
Constructions	21 002 611,65	8 751 509,83	12 251 101,82	12 069 341,17
Installations techniques, matériels et outillage	2 668 942,47	1 973 337,12	695 605,35	753 712,54
Autres immobilisations corporelles	4 759 303,77	3 570 263,23	1 189 040,54	1 270 574,29
Immobilisations corporelles en cours				293 836,45
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations	117 320,87		117 320,87	118 967,25
Autres titres immobilisés	1 120,00		1 120,00	1 067,14
Prêts				
Autres immobilisations financières	181 190,78		181 190,78	192 839,50
TOTAL I	29 632 049,91	14 731 417,27	14 900 632,64	15 214 314,67
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures	20 776,94		20 776,94	24 402,90
Autres approvisionnements	13 798,18		13 798,18	12 362,89
En-cours de production (biens et services)	77 089,19		77 089,19	94 277,74
Produits intermédiaires et finis	6 259,13		6 259,13	3 978,42
Marchandises	129,55		129,55	65,78
Avances et acomptes versés sur commandes	17 617,82		17 617,82	18 171,75
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	2 946 283,05	14 058,76	2 932 224,29	3 078 752,15
Autres créances	675 837,79		675 837,79	561 310,27
Valeurs mobilières de placement	2 080 500,01		2 080 500,01	277 917,01
Disponibilités	5 297 412,21		5 297 412,21	6 462 914,09
Charges constatées d'avance	42 345,01		42 345,01	53 760,23
TOTAL III	11 178 048,88	14 058,76	11 163 990,12	10 587 913,23
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV	5 871,73		5 871,73	8 144,65
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	40 815 970,52	14 745 476,03	26 070 494,49	25 810 372,55
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.				

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) PASSIF

Dossier : CONSO - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2009 à 12/2009

Libellé	Montant net 31/12/2009	Montant net 31/12/2008
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	8 205 300,95	8 057 855,00
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	355 968,45	355 968,45
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	1 604 310,40	1 160 994,01
Réserves de compensation	352 671,55	290 217,88
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		
Autres réserves	1 050,00	1 050,00
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	511 604,76	521 764,56
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	555 401,14	589 440,95
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	112 357,81	105 243,53
Provisions réglementées :	1 466 431,66	1 500 979,24
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	747 060,12	747 060,12
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	25 845,74	61 393,32
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	693 525,80	692 525,80
Droit des propriétaires		
TOTAL I	13 165 096,72	12 583 513,62
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques	1 195 443,59	1 135 777,11
Provisions pour charges	92 014,33	92 014,33
Fonds dédiés		
TOTAL III	1 287 457,92	1 227 791,44
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 472 851,79	8 837 622,32
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		37,61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	516 297,39	613 825,30
Dettes sociales et fiscales	2 247 985,55	2 228 720,91

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) PASSIF

Dossier : CONSO - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2009 à 12/2009

Libellé	Montant net 31/12/2009	Montant net 31/12/2008
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 947,84	8 857,68
Autres dettes (5)	334 336,03	280 931,03
Produits constatés d'avance	43 521,25	29 072,64
TOTAL IV	11 617 939,85	11 999 067,49
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	26 070 494,49	25 810 372,55
(1) Dont compte 1201 : ... et compte 1291 : ... résultats sous contrôle de tiers financeurs.		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :		
(5) Dont fonds des majeurs protégés :		

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGESbis

Dossier : CONSO - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2009 à 12/2009

CHARGES	Exercice 2009	Exercice 2008
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	5 991,18	7 352,07
Variation de stock	-2 344,48	6 037,16
Achats de matières premières et fournitures	246 772,83	220 644,92
Variation de stock	17 179,47	6 143,11
Achats d'autres approvisionnements	553 663,51	511 826,02
Variation de stock	2 199,75	5 505,87
Achats non stockés de matières et fournitures	1 162 075,23	1 132 303,05
Services extérieurs et autres	4 648 431,46	4 429 492,14
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	1 239 152,51	1 191 316,69
- autres	75 402,79	74 157,62
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	13 976 462,70	13 746 379,47
- charges sociales	5 989 918,66	5 939 124,58
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	1 368 420,06	1 392 972,52
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	12 143,28	
- pour risques et charges d'exploitation		
Autres charges	591 606,65	70 074,61
TOTAL I	29 887 075,60	28 733 329,83
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	381 435,66	431 101,54
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	381 435,66	431 101,54

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGESbis

Dossier : CONSO - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2009 à 12/2009

CHARGES	Exercice 2009	Exercice 2008
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	368 335,43	230 222,24
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	64 904,27	7 566,01
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	1 000,00	16 299,00
- dotations aux autres provisions réglementées	24 568,96	32 509,52
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	458 808,66	286 596,77
TOTAL DES CHARGES	30 727 319,92	29 451 028,14
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	555 401,14	589 440,95
TOTAL GENERAL (I + II + III)	31 282 721,06	30 040 469,09

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS

Dossier : CONSO - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2009 à 12/2009

PRODUITS	Exercice 2009	Exercice 2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	9 234,59	13 677,88
Production vendue :		
- prestations de services	1 844 995,61	1 776 712,93
- divers	1 020 374,63	1 060 615,97
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	23 105 041,82	22 346 165,28
Subventions d'exploitations et participations	57 503,62	50 134,71
Reprises sur amortissements et provisions	23 603,59	26 633,54
Transferts de charges	52 802,71	22 468,33
Autres produits	4 993 598,21	4 427 704,65
TOTAL I	31 107 154,78	29 724 113,29
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières	4 680,48	7 807,04
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	4 414,86	5 312,30
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10,43	21,11
TOTAL II	9 105,77	13 140,45
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	68 709,90	230 524,24
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	72 738,08	49 359,92
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions	25 012,53	23 331,19
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Transferts de charges		
TOTAL III	166 460,51	303 215,35
TOTAL DES PRODUITS	31 282 721,06	30 040 469,09
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	31 282 721,06	30 040 469,09